



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

*Par sa présence dans les locaux D'Aldo Civitillo Sa, Lausanne,  
le patient reconnaît l'existence des conditions générales de ventes en vigueur dans l'établissement et en accepte  
tacitement les termes.*

### Formulaire du patient

- Données personnelles : Nom, prénom, anniversaire, sexe, n°AVS (Dans le cas des mineurs / mineurs, un parent / représentant légal supplémentaire)
- Adresse : Rue, numéro, code postal, ville, pays
- Contact : Téléphone, mobile, email
- Informations supplémentaires : Curatelle, profession

### Conditions

- Tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou d'autres informations concernant le patient doit être immédiatement signalé à Aldo Civitillo SA.
- Le patient reconnaît que l'envoi de documents et d'informations sous format électronique est considéré comme valable. Le patient s'engage à fournir une adresse email et un numéro de téléphone mobile valables et usuellement utilisés.

### Offres

- Les prix s'entendent TTC (Toute Taxe Comprise) et en CHF (Franc Suisse).
- Les supports plantaires et tous autres articles non pris en charges par les assurances sociales (AI, SUVA, Ass. Militaire, sont payables en cash lors du RDV de remise.

### Paiement et mode de paiement

- Les paiements doivent être réglés à la date d'échéance indiquée sur la facture.
- Les retouches sont payantes hors délais garantie (4 mois de garantis).
- Pour les rendez-vous manqués hors délais garantie seront facturés. (Le prix est communiqué avant le travail)

### Retard de paiement

- Si le patient ne s'acquitte pas de ses factures à la date d'échéance fixée, un rappel sera émis. Des frais pourront être appliqués dès le premier rappel. 10 CHF par rappel.
- "Frais de retard de paiement: frais de traitement (au plus tôt à partir du jour 70 après la date de facturation, sur remise à l'agence de recouvrement) en fonction du montant de la créance, montant maximal en CHF:  
50 CHF (jusqu'à 20); 70 (jusqu'à 50); 100 (jusqu'à 100); 120 (jusqu'à 150); 149 (jusqu'à 250); 195 (jusqu'à 500); 308 (jusqu'à 1 500); 448 (jusqu'à 3 000); 1'100 (jusqu'à 10 000); 1'510 (jusqu'à 20 000); 2'658 (jusqu'à 50'000); 6% de la créance (à partir de 50 000). "Si le texte n'est pas incorporé, Intrum peut facturer en fonction du recouvrement de la dette CO.
- En cas de défaut de paiement, Aldo Civitillo SA se réserve le droit de réclamer son dû par le biais d'un tiers (agence de recouvrement) => Incasomed.SA. Dans ce cas, Aldo Civitillo SA est autorisé à transmettre les données et les documents nécessaires à ce tiers pour mener à bien sa mission de recouvrement, ce conformément à la législation sur la protection des données.
- En cas de retard de paiement, Aldo Civitillo SA se réserve le droit de bloquer la fabrication des futures chaussures, ce jusqu'à ce que le montant dû soit acquitté.

### Protection des données

- Le patient autorise expressément Aldo Civitillo SA à fournir ses données personnelles (nom, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail, date de naissance, etc.) pour des contrôles d'identité et de solvabilité en cas de démarches de recouvrement entrepris par un tiers mandaté.

### Reconnaissance de dette

- Les présentes conditions générales constituent un titre de reconnaissance de dette au sens de l'article 82 LP.

### For et droit applicable

- En cas de litige, le for se situe à Lausanne. Le droit suisse est applicable